

Séance du 28.04.2016

Aménagement du territoire

Pour la préparation de divers dossiers en relation avec l'aménagement du territoire, il y a lieu de désigner un bureau technique pour la préparation des mises à l'enquête publique. Les mandats sont les suivants :

- En séance du 28.05.2015, le CC a décidé, si les terrains utiles à l'augmentation du périmètre du dépôt de terre d'Utignou pouvaient être acquis, de modifier en conséquence le PAZ et l'homologuer. Les propriétaires concernés ont donné leur accord pour la vente des terrains à la Commune.
- En séance du 17.12.2015, le CC a pris la décision de principe de réaliser une étude pour définir l'emplacement du futur local du CSP de l'Adret (Zone artisanale ou ouest de la route cantonale notamment).

Le CC attribue les mandats suivants au Bureau Blanc & Schmid SA du groupe "IG Group" en coopération avec le bureau Nivalp SA, soit :

- Modification PAZ et homologation dépôt de terre d'Utignou pour des honoraires de Fr. 21'000.00 TTC.
- Modification PAZ des zones de constructions et d'installations publiques pour des honoraires de Fr. 24'500.00 TTC.

Structure Naftaline

Des directives internes du personnel de la structure d'accueil Naftaline ont été élaborées. Le CC en prend connaissance et les accepte.

Le CC décide de nommer Yvette Cotter comme adjointe à la directrice de la structure Naftaline avec effet immédiat.

Pentecôte

Dans le cadre de la distribution du "morcé", l'administration communale ne peut plus obtenir la liste des citoyens hospitalisés (loi sur la protection des données). Avec regrets, le CC doit renoncer à cette distribution aux malades et aux résidents des maisons de retraite. Le CC apportera un panier de pain et de fromage uniquement au home des Crêtes à l'attention de tous les résidents.

Séance du 12.05.2016

Comptes 2015

Conformément à l'article 85 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, M. Sébastien Délétroz (System D Management & Consulting) présente le rapport de contrôle détaillé relatif aux comptes de l'exercice 2015 de la Municipalité.

Sur la base des constatations faites au cours de ses travaux de révision, il recommande d'approuver les comptes de l'exercice 2015 se soldant par un excédent de recettes de fonctionnement de CHF 1'077'090 et présentant une fortune nette de CHF 21'063'250.

Carte des dangers

En vue de la préparation du dossier de mise à l'enquête publique de la carte de dangers, le CC attribue les mandats suivants :

- BEG, Bureau d'Etudes Géologiques SA mandat pour les dangers géologiques pour un montant d'honoraires de Fr. 5'863.10 TTC.

- Nivalp SA mandat pour les dangers nivologiques pour un montant de Fr. 2'848.60 TTC.
- IDEALP mandat pour les dangers hydrologiques pour un montant de Fr. 24'900.00 TTC dont Fr. 14'000.00 sont subventionnés par le canton.

Rénovation de l'école de Botyre

Le CC adjuge les travaux suivants :

- Travaux de chauffage et sanitaire : Biner & Bitschnau SA à Sion pour le montant de Fr. 217'820.10 TTC. Cette offre est la plus avantageuse.

Liste des terrains et/ou biens immobiliers à vendre sur le territoire communal

Afin de répondre aux demandes régulières de personnes à la recherche de biens immobiliers sur notre territoire, la Commune donne l'opportunité aux propriétaires de biens à vendre ou à louer de le faire savoir au travers de son site internet.

Seuls les propriétaires (inscrits comme tels au registre foncier) pourront insérer une information sous la forme suivante

Parcelle	Nature du bien	Contact (téléphone, e-mail)
No 0000	Terrain à bâtir	027 000 00 00
	Appartement	Exemple.bluewin.ch

Par le biais de ce portail, les visiteurs du site auront accès à vos offres et disposeront de vos coordonnées. Si vous souhaitez profiter de cette vitrine, veuillez contacter notre service technique.

<http://www.ayent.ch/commune/immobilier.html>